



Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014

Objet : Conseil communal du 27-03-2014 – interpellation de Mme Van Den Broucke, à propos de la sécurité de la piste cyclable au Josse Goffin.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le fait d'intégrer une piste cyclable jouxtant le trottoir, est une situation plus confortable pour les cyclistes moins expérimentés et encourage très clairement les déplacements à vélo.

Néanmoins, il est certain que le manque de marquage de logos vélo constitue un problème pour certains usagers au niveau de la lisibilité du partage de cet espace. Ce constat a d'ailleurs déjà été identifié dans notre plan communal de mobilité et renvoyé à la Région, gestionnaire de cette voirie.

Concernant les mesures destinées à améliorer la sécurité des cyclistes sur l'avenue Josse Goffin, un courrier sera envoyé à la Région en leur demandant d'examiner la possibilité de remplacer aux carrefours les panneaux triangle sur pointe « céder le passage » par des panneaux « Stop » et d'y adjoindre un additionnel « M9 – vélo ». L'avantage de cette mesure est que ce panneau impose de s'arrêter intégralement, même si rien n'est en vue. Ce dispositif sera complété par une adaptation du marquage au sol où les petits triangles seront remplacés par une ligne continue. Ces dispositifs devraient permettre d'attirer l'attention sur la présence d'une piste cyclable au carrefour qui est à franchir.

Notons également que la Commune a débuté un audit vélo « BYPAD » dans le cadre de notre collaboration avec la Région. Nous ne manquerons pas d'insister pour obtenir, via cet audit, toutes les pistes de solutions qui pourraient encore améliorer la sécurité des cyclistes sur cette voirie.

Concernant les statistiques des incidents sur l'avenue Josse Goffin, le nombre d'accident avec blessé fourni par la police a été, en 2013, de 4 accidents, en 2012, de 6 accidents, en 2011, de 7 accidents et en 2010 de 6 accidents. Si ces chiffres ne permettent pas d'identifier le type d'utilisateur qui est impliqué, nous avons demandé à la police de procéder à une analyse spécifique de ces accidents pour obtenir des données valables sur l'accidentologie des cyclistes et piétons sur l'avenue Josse Goffin.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE